



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 juin 2026

L'An Deux Mille Vingt Six et le cinq du mois de juin à 07 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 1^{er} juin 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de M. David JEANJEAN, Maire.

Membres Présents : Mmes Solveig DE ORY, Anne-Veig HARRY, Aurélia Alice IRRMANN, Catherine MAURY, Thérèse RIBENNES, Coralie SABATIER
Mrs Jean-Louis LEUCI, Chrisitan MAZURE, Xavier THOMAS ; Christian DIBLASI, David JEANJEAN

Membres ayant donné procuration : M. Laurent TRONNET à M. Xavier THOMAS ; M. Eddy MASSON à M. David JEANJEAN, M. Nathan DE FOSSET à Mme Thérèse RIBENNES

Membre Absent : Mme Manon SIMON

Secrétaire de séance : Mme Solveig DE ORY

Délibération : 2026-06-29 : Désignation des Membres de Commission Communale des Impôts Directs.

Vu l'article 1650 du code général des impôts ;

Considérant qu'il est institué dans chaque commune une Commission Communale des Impôts Direct ;

Considérant que dans les communes dont la population est inférieure à 10 000 habitants, un agent peut participer à la commission communale des impôts directs, sans voix délibérative,

Considérant que la C.C.I.D est présidé par le maire et composée de 6 membres titulaires et de 6 membres suppléants,

Considérant que les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant des conditions légales, dressée par le conseil municipal,

Considérant que la désignation des commissaires et de leur suppléant est effectuée de manière que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises soient équitablement représentées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

ARTICLE 1 : DE PROPOSER la liste suivante de 24 noms de contribuable départemental des finances publiques procédera à la désignation des membres titulaires et suppléants appelés à siéger au sein de la C.C.I.D.

M. Vincent LARDET	79 AVENUE DU PLAN 34400 SAINT-SERIES
M. Patrice DECHAUX	349 RUE DU CANET 34400 SAINT-SERIES
Mme Karine BERNAL NEE GORCE	47 RUE DES CHARDONNAY 34400 SAINT-SERIES
M. Jean Pierre MARIN	250 RUE DU BASSIN 34400 SAINT-SERIES
Mme Edith AUTRAN	8 LOTISSEMENT LES YPREAUX 34400 SAINT-SERIES
Mme Monique ROUSSET	8 AVENUE DU PLAN 34400 SAINT-SERIES
M. Michel VERLAGUET	48 AVENUE DE LA MER 34400 SAINT-SERIES
M. Remi PLANTON	215 AVENUE DE LA MER 34400 SAINT-SERIES
M. Didier CARMONA	62 RUE DES TROIS PINS 34400 SAINT-SERIES
Mme Florence LEVILLAIN NEE FOURNIER	26 RUE DU BASSIN 34400 SAINT-SERIES
Mme Nathalie BAUER NEE ROUZE	1 RUE CAREIRETA 34400 SAINT-SERIES
Mme Francisca VIDAL NEE GARCIA	307 CHEMIN DE PLOMBIERES 34400 SAINT-SERIES
Mme Jasmine VADENE	10 IMPASSE DU PONT 34400 SAINT-SERIES
Mme Cécile DE MONTRICHARD	206 RUE DES CHENES 34400 SAINT-SERIES
Mme Marie-Noelle VERLAGUET	27 RUE DE LA FONT DE LA BUS 34400 SAINT-SERIES
M. Emile SOULIS	132 RUE DES TROIS PINS 34400 SAINT-SERIES
M. François JACQUES	HAMEAU DE SAINT FELIX - 112 RUE DES CHENES 34400 SAINT-SERIES
M. Marc TOMASELLA	263 RUE DES ALBIZZIAS 34400 SAINT-SERIES
Mme Josette VIGNAL NEE ALEMANT	37 IMPASSE DU CANTOUNA 34400 SAINT-SERIES
M. Gérard DE FOSSET	218 RUE DU CANET 34400 SAINT-SERIES
M. Anthony DERMILLY	37 RUE DES TROIS PINS 34400 SAINT-SERIES
Mme Marie Thérèse LABICHE NEE TERME	80 BOSC DU POUGET 34400 SAINT-SERIES
M. Roger VILLETTE	73 CHEMIN DU MOULIN BES 34400 SAINT-SERIES
M. Gael CHALOT	46 IMPASSE DES TOURTERELLES 34400 SAINT-SERIES

ARTICLE 2 : DE PRECISER qu'un agent administratif pourra participer aux travaux de ladite commission sans voix délibérante

ARTICLE 3 : D'APPROUVER la création de la CCID pour la durée du mandat

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Maire,

M. David JEANJEAN

Le Secrétaire de séance,

Mme Solveig DE ORY



[Handwritten signature of Mme Solveig DE ORY]